

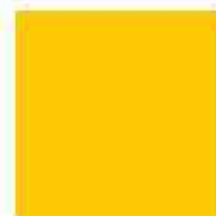
COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°18 / 2021 – Octobre



Fiches d'accompagnement
à la coopération
institutionnelle en
E-expertise



Le retour d'expérience acquise pendant la crise sanitaire par les professionnels de la coopération a permis de publier un [guide sur la coopération à distance](#)

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible [à ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Le prochain Comité d'appui au développement de la coopération institutionnelle aura lieu le vendredi 19 novembre de 10h à 12h en visioconférence.

La prochaine réunion plénière de la CTI Internationale aura lieu le jeudi 2 décembre de 9h30 à 12h30 en format mixte présentiel et visioconférence.

Contact : chloe.paquette@franceagrimer.fr

Accompagner dans la durée

Prolongation jusqu'à octobre 2022 des Chèques Relance Export et création des Chèque Relance Export Formation

La période éligible de réalisation des actions couvertes par les Chèques Relance Export a été prolongée jusqu'au 15 octobre 2022. Le dossier d'éligibilité correspondant doit être envoyé avant le 30 juin 2022 (et avant la réalisation de la prestation).

Par ailleurs, à compter du 5 octobre, afin de sécuriser et pérenniser le développement à l'exportation des TPE/PME les plus volontaires, des formations d'un à deux jours sur des thématiques spécialisées à l'international à destination des chefs d'entreprise, des directeurs export et de leurs équipes, sont incluses dans le périmètre du Chèque Relance Export via un nouveau Chèque dédié.

Pour en savoir plus sur les Chèques Relance Export, [cliquer ici](#).

Lancement le 9 novembre du livre blanc "Agro, où exporter en 2022 ?"

La nouvelle édition du livre blanc « Agro, où exporter en 2022 ? » réalisé par Business France en partenariat avec le ministère de l'agriculture et de l'alimentation sera disponible le 9 novembre. Ce guide rassemble les informations par marchés et par secteurs sous forme de 21 fiches sectorielles, 50 pays analysés, des focus dédiés à l'impact de la crise sanitaire sur les marchés prioritaires, ainsi qu'une fiche inédite sur la thématique du e-commerce. Il sera présenté au cours d'un webinaire comprenant notamment une table-ronde sur les clés du e-commerce et les opportunités à saisir sur la scène internationale. Le lien d'inscription au webinaire se trouve dans la bannière ci-dessous.



Webinaires « Tour d'horizon du e-commerce alimentaire »

Le e-commerce a connu ces dernières années une forte expansion pour devenir un canal de distribution incontournable dans toutes les régions du monde. En partenariat avec le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Business France présente les résultats d'une série d'études sur le e-commerce à travers le globe sous forme d'un webinaire pour chacune des trois zones géographiques présentées avec un focus sur le marché le plus porteur. Les liens d'inscription à ces webinaires se trouvent ci-après :

- [16 novembre : Escale en Amérique du Nord \(focus Etats Unis\)](#)
- [23 novembre : Escale en Europe \(focus Royaume-Uni\)](#)
- [30 novembre : Escale en Asie \(focus Chine\)](#)

Semaine de l'exportation collaborative du 22 au 26 novembre

Cette semaine, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'export collaboratif cofinancé par FranceAgriMer, vise à réunir des entreprises agricoles et agroalimentaires et des porteurs de projet

capables d'emmener des groupes d'entreprises vers des marchés présélectionnés. Organisée par MEDEF International et EOC International, elle concerne aussi bien l'équipement agricole et agroalimentaire que les produits de consommation. Les porteurs de projets, qui peuvent être par exemple des entreprises ou des sociétés d'accompagnement, peuvent déposer leur dossier [sur ce lien](#) jusqu'au 25 octobre. Les entreprises intéressées pour participer aux projets retenus par le comité de sélection pourront s'inscrire à partir du 25 octobre.

Contact : Michelle GROSSET, Directrice de Pôle Agri-Agro de MEDEF International mgrosset@medef.fr

Nouvelles route de la soie : mise à jour des informations pratiques pour les trains à destination de la Chine

Les informations et les tarifs pour les conteneurs sec et frigo (en froids positif) au départ de France vers la Chine ont été mis à jour. Vous les trouverez [à ce lien](#).

Contact : xavier.wanderpepen@sncf.fr

Revoir le webinaire de la Chambre de commerce sur les tendances et opportunités du marché de l'agroalimentaire de Singapour

La Chambre de commerce française de Singapour (FCCS) a organisé le 15 septembre dernier un webinaire en anglais consacré aux tendances et opportunités du marché de l'agroalimentaire à Singapour et en Asie du Sud-Est. Des représentants de l'Economic Development Board (EDB) de Singapour et de l'entreprise Roquette sont intervenus pour partager leur expérience.

Pour revoir le webinaire, [cliquer ici](#).

Contacts : asimon@fccsingapore.com ; wchngetit@fccsingapore.com

Bilan du groupe de travail « Opportunités Pays » du 14 octobre

Après une présentation du déploiement de la « boîte à outils » sur les pays matures, cette session a permis de faire le point sur les actions en cours sur certains pays matures (Belgique, Pays-Bas, Japon, Allemagne, Chine) et à opportunités (Côte d'Ivoire, Emirats arabes unis, Mexique). Le programme d'études et de restitutions de Business France et la semaine de l'exportation collaborative organisée par le MEDEFI ont également été présentés (voir brèves correspondantes). La réunion a été suivie en visioconférence par une cinquantaine de participants. Des actions spécifiques sur les différents pays seront construites dans le cadre de groupes de travail plus restreint dont il sera rendu compte de manière trimestrielle.

Pour consulter les supports présentés pendant la réunion, [cliquer ici](#).

Contacts : chloe.paquette@franceagrimer.fr ; sonia.stimmer@franceagrimer.fr

Bilan du groupe de travail « Formation » du 16 septembre

Le dernier groupe de travail « Formation » a permis d'établir le plan de formation pour la fin de l'année 2021 et l'année 2022.

- Des formations Exp@don 2 - Module certificat seront proposées aux opérateurs du secteur carnés : [formation habilitation en rediffusion le 23 septembre](#), [formation certificat le 26 octobre](#), [webinaire questions/réponses le 4 novembre](#).
- Un [webinaire questions/réponses](#) aura lieu le 28 octobre à destination des opérateurs du secteur laitier pour faire suite la formation Expadon 2 - Module Certificat du 21 octobre.
- La « Chinese school » des 28 octobre et 5 novembre permettra d'aborder les nouvelles exigences chinoises d'enregistrement liées aux décrets 248 et 249 avec les filières viandes. Plus d'information sur ces règlementations sont disponibles [à ce lien](#)
- Les formations à TRACES NT sont déplacées au premier trimestre 2022 du fait du report par le Royaume Uni de la certification au 1er juillet 2022. Des modes opératoires, des tutoriels ainsi que des vidéos sont d'ores et déjà disponibles [sur notre page internet](#) pour accompagner les entreprises dans ces démarches.
- Une formation pour les primo exportateurs sera proposée en 2022 en format e-learning et des formations plus poussées destinées aux professionnels qui ont déjà de l'expérience à l'export auront lieu à la fin de l'année 2022 sur un couple pays/produit qui reste à définir.

De nombreuses filières ont également indiqué leur intérêt pour une formation sur l'amélioration de la maîtrise du fret avec pour objectif de comprendre la chaîne logistique dans son ensemble, les différents acteurs, les outils et leurs interconnexions. Une proposition de formation reste à étudier.

Pour consulter le compte rendu de la réunion, [cliquer ici](#).

Contact : leonor.hugot@franceagrimer.fr

Bilan de la réunion de RETEX du secteur agro sur le dispositif CAP Francexport

Une réunion portant sur les dispositifs d'assurance-crédit, focalisée principalement sur le dispositif Cap Francexport, s'est tenue le 19 octobre, en présence des professionnels du secteur agricole et agro-alimentaire et de l'administration. Elle a permis aux organisations professionnelles de faire part de leur retour d'expériences et d'exprimer leurs besoins concernant le dispositif. La DG Trésor a répondu à leurs principales interrogations techniques et traitera certains points au regard de compléments d'information attendus rapidement de la part des professionnels agricoles. Une réflexion est en cours sur la pérennisation du dispositif après la fin de l'année 2021. Le dispositif CAP Francexport a permis de couvrir plus de 10 000 opérations depuis le milieu de l'année 2020, dont environ le quart a bénéficié aux secteurs agricole et agroalimentaire, au profit essentiellement de PME et d'ETI.

Contact : gwladys.jean-joseph@agriculture.gouv.fr ; chloe.paquette@franceagrimer.fr

Ouvrir et maintenir les marchés

Mise en œuvre des nouvelles exigences relatives à l'enregistrement des établissements du secteur alimentaire exportant vers la Chine

Dans le cadre de l'application de nouvelles dispositions réglementaires chinoises¹, les autorités chinoises (GACC) ont fixé au **30 octobre** prochain, le délai pour recevoir par les autorités officielles des pays exportateurs, une liste d'entreprises exportant des catégories de produits qui jusqu'alors n'étaient pas soumis à obligation d'enregistrement ou d'agrément. La liste des catégories de produits (14) est la suivante : Boyaux ; Produits de la ruche ; Œufs et ovo produits ; Huiles alimentaires et graines oléagineuses ; Pâtes farcies ; Céréales alimentaires ; Produits de la minoterie et du malt ; Légumes frais

et déshydratés et haricots secs ; Grains de café et fèves de cacao non torréfiés ; Assaisonnements ; Noix et graines ; Fruits séchés ; Aliments diététiques spéciaux ; Aliments fonctionnels.

Les entreprises françaises exportant vers la Chine un ou des produits rentrant dans ces catégories doivent se faire connaître **avant le 28 octobre** auprès de l'organisation professionnelle qui les représente parmi lesquelles identifiées : Alliance 7, ADEPALE, Intercéréales, GIPT, FEDALIM, FNCG, USIPA, Malteurs de France, FACOPHRAR Santé, Synadiet, Syndicat de la boyauderie, Synacomex, Terres Univia.

Une liste des organisations professionnelles par codes SH concernés est disponible [sur le lien suivant](#) et les informations à enregistrer sont disponibles [sur cet autre lien](#). L'ensemble des documents sont également disponibles [sur le site de FranceAgriMer](#).

Taiwan : signature de l'accord du zonage et levée d'embargo « Newcastle »

Dans le cadre du groupe de travail agricole franco-taiwanais, les autorités sanitaires françaises (DGAL) et taiwanaises (BAPHIQ) ont signé le 20 octobre un accord officialisant la reconnaissance du zonage Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP). Cet accord permettra à la France de maintenir ses exportations des filières volaille vers Taïwan à partir d'une zone indemne en cas de crise IAHP en France. Taïwan rejoint ainsi la liste des pays tiers (Brésil, Hong-Kong, Indonésie, Japon, Mexique, Russie) avec lesquels la France a réussi la reconnaissance et l'application du zonage IAHP. Au cours de ce même groupe de travail, le BAPHIQ a levé officiellement l'embargo Newcastle appliqué sur la France depuis 2018. Ainsi avec la levée de l'embargo relatif à la maladie de Newcastle et la reconnaissance du zonage IAHP les filières volaille peuvent reprendre les exportations vers Taïwan (à partir de département indemne IAHP).

Contact : hajer.atri@franceagrimer.fr

BREXIT : précisions apportées par le DEFRA sur la certification des produits composites

Le DEFRA (Department for Environment, Food, and Rural Affairs) a publié une note apportant des précisions sur la certification des produits composites. Ce document, téléchargeable [à ce lien](#), contient des précisions sur les produits qui seront soumis ou non à certification, avec des exemples et les codes douaniers des produits donnés en exemple. Il permet ainsi de déterminer si les produits seront soumis à certification ou simple document commercial.

Contact : cellule.brexit@franceagrimer.fr

Séminaire Brexit et négociations commerciales du 13 octobre

Le MAA a organisé le 13 octobre un séminaire sur les enjeux du Brexit et des négociations commerciales en cours à destination des fédérations, des interprofessions et des administrations françaises. Après une présentation de la nouvelle relation commerciale avec le Royaume-Uni, incluant les conséquences pratiques pour les entreprises agricoles et agroalimentaires françaises, le séminaire a permis de faire le point sur les actualités des négociations commerciales. Le diaporama présenté en séance est consultable [à ce lien](#).

Contact : brexit@agriculture.gouv.fr

Accompagnement des filières post-Brexit par la Cellule Brexit de FranceAgriMer

Sur le [site de FranceAgriMer](#) sont régulièrement mises à jour les informations relatives au Brexit. Il comprend notamment un [outil de communication](#) rassemblant les principaux liens et documents d'information utiles pour les opérateurs français et des [éléments sur l'accord d'application provisoire](#) fixant le nouveau cadre commercial des échanges entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

La prochaine réunion de la cellule POST-BREXIT organisée par FranceAgriMer aura lieu le lundi 6 décembre à 14h30. Les cellules BREXIT visent à préparer les opérateurs aux nouvelles échéances avec notamment l'envoi prochain d'un agenda en vue d'assurer la formation BREXIT TRACES NT à destination des professionnels.

Contact : cellule.brexit@franceagrimer.fr

Développement de l'application Exp@don 2 et maintien de l'utilisation de l'application Exp@don

Le développement de l'application Exp@don 2 se poursuit dans le cadre d'une programmation ajustée qui est en cours de finalisation et d'arbitrage. Dans ce cadre, une consultation a été réalisée auprès de professionnels et de services déconcentrés de l'Etat pour faire le point sur les pratiques actuelles et sur les attentes. La décision sur le nouveau contour de l'application devrait être arrêtée cet automne. Ces évolutions à venir ne remettent pas à ce stade en question la disponibilité de l'application Exp@don qui pourra encore être utilisée pendant la première partie de l'année 2022.

Contact : julien.barre@franceagrimer.fr

TRACES NT remplace Phytopass 2 pour l'édition des certificats phytosanitaires export

Depuis le 1^{er} octobre l'utilisation de l'application Phytopass 2 pour l'édition des certificats phytosanitaires export est remplacée par l'application TRACES NT de la Commission européenne. Dorénavant la saisie, l'enregistrement et l'édition du certificat se fait exclusivement et directement en ligne sur TRACES NT. Le certificat phytosanitaire est délivré par voie électronique. Des tutoriels vidéo sur l'utilisation de TRACES NT sont accessibles [à ce lien](#).

Contact : mathilde.hussonnois@franceagrimer.fr

Promouvoir les produits et l'expertise française

Publication d'un guide d'accompagnement à la coopération institutionnelle en e-expertise

L'expertise à distance fait évoluer la coopération institutionnelle à l'international : la crise sanitaire mondiale a mis en lumière de nouvelles manières de partager l'expertise au sein des projets de coopération institutionnelle. Le retour d'expérience de 29 experts et de 14 chefs de projets ayant réalisé 400 hommes/jours d'expertise à distance en 2020 a permis à FranceAgriMer en partenariat avec ENSV-FVI de publier ce guide, consultable [à ce lien](#).

Contact : estelle.bitan-crespi@franceagrimer.fr

10 projets présentés sur financements de reliquats de jumelage

Le deuxième appel à propositions de projets sur financements de reliquats de jumelage lancé le 27 septembre a permis de recueillir 10 propositions. Les projets retenus seront présentés lors du Comité d'appui au développement de la coopération institutionnelle du 19 novembre.

Contact : marie-pierre.glade@franceagrimer.fr

Signature du contrat de jumelage sur le « Renforcement des capacités de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) » avec le Maroc

Le contrat de jumelage sur le « Renforcement des capacités de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture » avec le Maroc doit être signé le 8 novembre. Une première mission concomitante à la signature permettra au chef de projet français de la direction des affaires maritimes (DAM) du Ministère de la mer et aux experts de rencontrer les partenaires de l'ANDA et ainsi finaliser la programmation du travail qui se déroulera de décembre 2021 à l'été 2022 sur l'amélioration des pratiques en aquaculture.

Contact : marie-pierre.glade@franceagrimer.fr

Coopération entre France Export Céréales, FranceAgriMer et les offices tunisien (OTC) et marocain (ONICL) des céréales

Les Comités de pilotage des actions de coopération menées entre France Export Céréales, FranceAgriMer, l'Office des Céréales (Tunisie) et l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (Maroc) se sont tenus le 14 octobre. En 2021, des actions principalement liées aux exigences en matière sanitaire, aux analyses de laboratoire et au suivi des marchés ont pu être réalisées dans le cadre d'échanges et de réunions à distance. En 2022, un certain nombre d'actions sont reconduites et une formation sur les métiers de la meunerie est envisagée. Cette coopération doit se poursuivre dans le cadre de la signature d'un nouveau protocole triennal avec l'OTC, le protocole avec l'ONICL devant faire l'objet d'une évaluation avant son renouvellement attendu en 2023.

Contacts : regis.raffin@franceagrimer.fr ; sonia.stimmer@franceagrimer.fr

Reprise des grands salons professionnels à l'international

Accompagnées par Business France, les entreprises françaises ont répondu présent à cette relance des grands salons agricoles et agroalimentaires. 5 sociétés françaises ont été accompagnées dans leur participation au Speciality & Fine Food Fair (Londres, 6-7 septembre) qui a accueilli plus de 7 500 visiteurs internationaux. 110 sociétés françaises et 6 partenaires régionaux et professionnels ont participé au Fruit attraction (Madrid, 5-7 octobre) qui a accueilli 65 000 visiteurs. 70 000 visiteurs se sont déplacés sur l'ANUGA (Cologne, 9-13 octobre) qui a rassemblé 136 entreprises françaises et 8 partenaires régionaux et professionnels. Les entreprises présentes sur le Pavillon France de ces salons ont pu promouvoir leurs produits sous la nouvelle visibilité commune de la Marque Taste France.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultable sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.

ⁱ Décret n°248 de la GACC sur l'enregistrement des importateurs et décret n°249 sur la sécurité sanitaire des importations.